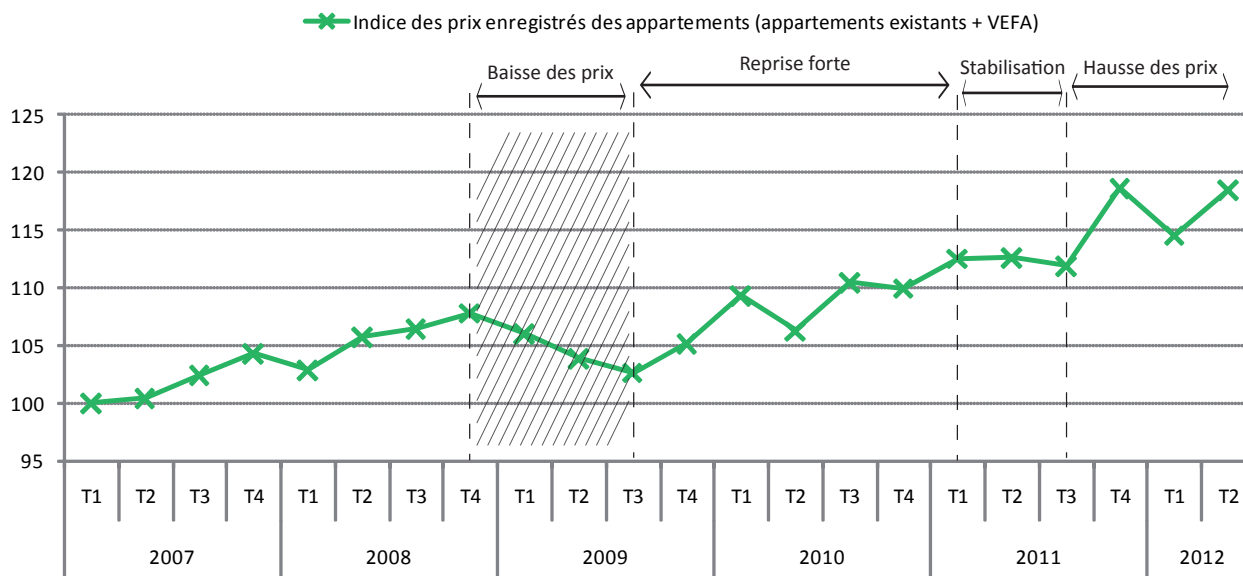
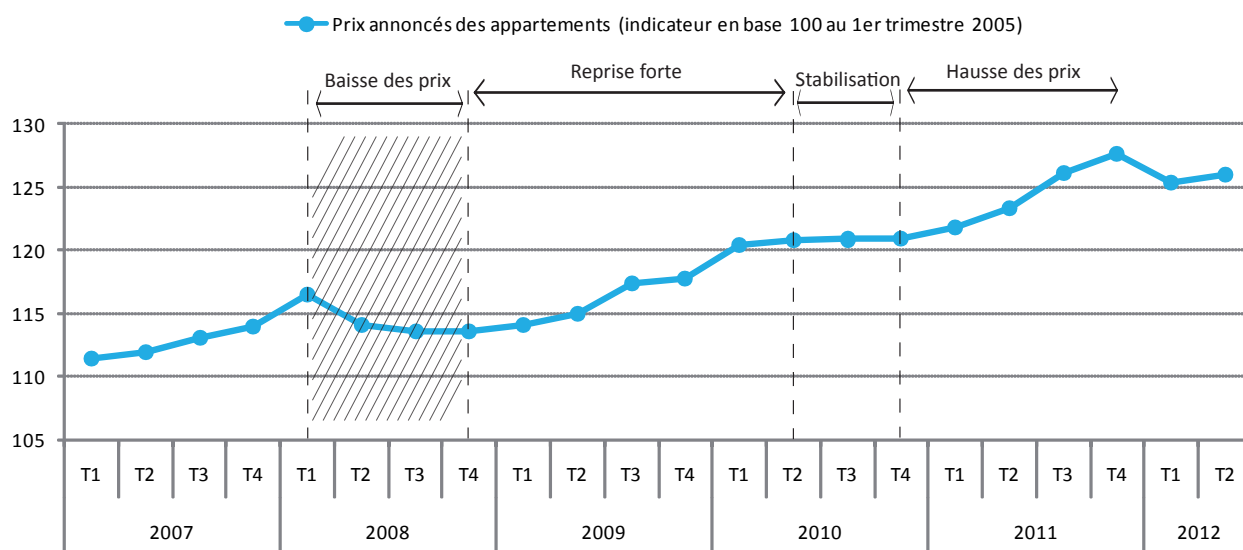


# Prix annoncés et prix enregistrés des appartements du 1er trimestre 2007 au 2e trimestre 2012

## Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat

L'indicateur des prix annoncés à la vente et l'indicateur des prix enregistrés par m<sup>2</sup> des appartements, tous deux construits par l'Observatoire de l'Habitat, indiquent des tendances et des variations similaires, avec un décalage d'environ 9 mois. Ce dernier correspond approximativement au délai moyen entre le jour de publication d'une annonce et le jour où le notaire acte la vente avant de transmettre l'information à l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines.



Note : L'indicateur des prix **annoncés** des appartements est le résultat de l'agrégation d'indices élémentaires calculés par strate (nombre de chambres) - Base 100 au 1er trimestre 2005.  
L'indicateur des prix **enregistrés** des appartements est construit à partir des prix enregistrés par m<sup>2</sup>, par stratification des ventes d'appartements existants et d'appartements en construction (VEFA) en utilisant leurs poids respectifs dans le total des transactions en 2007 - Base 100 au 1er trimestre 2007.

Source : Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat (Base Prix annoncés 2007 à 2012)  
Administration de l'Enregistrement et des Domaines, Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat (Base Prix enregistrés 2007 à 2012)